



COURRIER ARRIVE LE

26 AOUT 2013

 MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
 MAIRIE DE CARVIN
La Ministre
 Nos Réf. : A.13-001240/DDC/DRPG/MJG
 Vos Réf. : courrier du 15 mars 2013

Paris, le 21 AOUT 2013

 Monsieur le Député, *Cher Philippe,*

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les préoccupations exprimées par le Président du syndicat BIOPRAT concernant la réforme de la biologie médicale.

Les laboratoires de biologie médicale en France tiennent une place centrale dans le parcours de soins des patients. En effet, en ville et à l'hôpital, la biologie médicale détermine plus de trois diagnostics sur cinq. La loi du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale a ainsi permis d'accompagner ce secteur face aux mutations technologiques et économiques.

Il est vrai que les laboratoires de biologie médicale ont contribué, ces dernières années, à l'effort de maîtrise de l'évolution de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie.

Pour l'avenir, il importe de concilier deux impératifs : la contrainte liée à la nécessaire maîtrise des dépenses d'assurance maladie et le maintien d'un haut niveau de performance du secteur en matière d'innovation et de service rendu au patient.

Enfin, la transformation du secteur de la biologie dépasse la question tarifaire. Le maillage de notre territoire est aujourd'hui assuré par de nombreux laboratoires de proximité, dont la place est renforcée par la réforme, à travers la lutte contre les abus de la financiarisation du secteur et contre la constitution de monopole. Le déploiement, par paliers, du processus d'accréditation permettra également de renforcer la qualité de l'offre. Lors de l'examen de la proposition de loi, les débats ont montré que les acteurs du secteur avaient de nombreux atouts pour relever le double défi de la qualité et de l'efficacité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma sincère considération.

*Amélie,**Amélie*

Marisol TOURAINE

 Monsieur Philippe KEMEL
 Député du Pas-de-Calais
 Maire de Carvin
 Hôtel de ville
 BP 80149
 62211 CARVIN Cedex